

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

S. S. GRÉGOIRE XVI.

Après vingt mois de pontificat, Pie VIII venait de mourir, la nuit du 30 novembre au 1er décembre, à trois heures et demie. Il était né à Cingoli, le 20 novembre 1761, et avait été élu le 31 mars 1829. Depuis Alexandre VIII (Ottoboni) qui n'occupa le siège que quinze mois, on n'a pas d'exemple d'un règne aussi court parmi les papes.

Pie VIII laissait cinquante-cinq cardinaux, dont neuf hors de l'Italie : six de l'ordre des évêques, trente-neuf de l'ordre des prêtres, et dix de l'ordre des diacres (1). Le chef d'ordre des évêques était le cardinal Pacca ; des prêtres, le cardinal Ruffo ; des diacres, le cardinal Albani.

Le 4 décembre, au matin, les cardinaux se réunirent au Vatican pour la première congrégation. M. Polidor, secrétaire, y lut les bulles des papes sur la vacance du Siège. M. Zucche rompit solennellement l'anneau du pêcheur et le plomb de la chancellerie apostolique. La cassette des suppliques et celle des brefs furent remises toutes deux scellées. M. Camille de Piétro fut nommé pour prononcer l'oraison funèbre ; M. Mai, pour le discours sur l'élection ; les cardinaux Galeffi, Odescalchi et Rivarola, pour disposer le conclave ; le maréchal héréditaire et gardien, fut le prince Aug. Chigi ; le gouverneur, M. L. de Drago, majorlome ; le sacriste, M. Augustoni, évêque de Porphyre ; et le préfet des cérémonies, M. Zucche.

Le 14 au matin, car l'usage ne permettait pas d'anticiper sur cette date, le cardinal doyen célébra dans l'église Saint-Pierre, une messe du Saint-Esprit. Les deux discours prononcés, à trois heures après midi, les cardinaux entrèrent processionnellement, au nombre de trente-cinq ; et les conjectures commencèrent par le monde.

Quel sera le successeur ? Les uns disaient : le cardinal archiduc d'Autriche ; d'autres, le cardinal Fesch ; d'autres encore, le fameux cardinal Pacca, plusieurs même le prince de Hohenlohe. Juste Dieu ! voici qui surpasse toute humaine croyance, en ce siècle où nous heurtons à tous pas contre des étrangetés burlesques. Deux neveux de Bonaparte, le fils de Jérôme et celui de Louis, se mirent sur les rangs ; c'est-à-dire qu'avec une poignée de bouillons comme eux, ils songèrent à fermer le conclave et à s'emparer du château Saint-Ange. Mais on les traita en échappés de collège ; et pour eux, tout fut fini là.

Il est à propos de nommer les cardinaux qui entrèrent au conclave le 14 ; les voici : B. Pacca, P. F. Galeffi, T. Arenzo, E. de Gregorio, J. F. Falzacappa, C. M. Pedicini, C. Oppizzoni, F. Testaferrata, B. Maro, G. Doria, A. Palotta, H. Dandini, C. Odescalchi, P. Zurlo, J. B. Bussi, L. Micara, M. Cappellari, P. Caprano, J. Giustiniani, J. P. Franzoni, B. Barberini, J. A. Benvenuti, G. Nasalli, T. Weld, R. Mazio, F. de Rohan, J. Albani, H. Rivarola, C. Guerrieri, A. Frosini, T. Riaric, T. Bernetti, B. Cristaldi, J. F. Marco y Catalan, et D. de Simone.

Le 15, ils se réunirent dans la chapelle Pauline, au palais Quirinal où avaient eu lieu les deux conclaves précédents de 1823 et 1829. Après le *Veni, Creator*, les cardinaux, restés seuls, procédèrent au premier scrutin. On fit l'ouverture des tours destinés aux communications avec le dehors. Les conclavistes jurèrent d'observer le secret sur tous les préliminaires de l'élection ; puis la clôture se fit dans la forme accoutumée.

Le mercredi, 9 février, une dépêche télégraphique nous annonça que le cardinal Maur Cappellari avait été élu le 2, fête de la purification de la Sainte-Vierge, après soixante-quatre jours de vacance, et cinquante jours de conclave.

Une fois le scrutin dépouillé, M. Zucche entra dans la salle. Les cardinaux, Pacca, doyen, Galeffi, Camerlingue, Fesch et Albani demandèrent au cardinal Cappellari s'il acceptait, et quel nom il choisissait ; il prit celui de Grégoire XVI, se rendit à la sacristie pour se revêtir des habits pontificaux, revint dans la chapelle du Quirinal, et sur les degrés de l'autel, reçut la première obédience avec le baise-main et la double embrassade. M. Galeffi lui remit l'anneau du pêcheur. C'est alors que, de la galerie qui domine la grande porte, M. Albani proclama l'élection devant tout le peuple assemblé :

« Je vous annonce une grande joie : nous avons pour pape Son Eminence Maur, cardinal Cappellari, qui a pris le nom de Grégoire XVI. »

(1) Vingt-six de la création de Pie VII, vingt-quatre de celle de Léon XII, et cinq de celle de Pie VIII, qui on avait réservé huit *in petto*.

Sa Sainteté parut ensuite au milieu des applaudissemens et des acclamations ; elle donna sa bénédiction au peuple.

Le lendemain, elle fut portée sur le siège à l'église Saint-Pierre, puis placée sur l'autel de la confession ; et alors le cardinal Pacca entonna le *Te Deum*.

Pour bien faire connaître dès l'abord le pape Grégoire XVI, je ne puis m'empêcher de citer ici les paroles d'un écrivain fort connu, sauf à reprendre, dans leur ordre successif, les faits qui ont accidenté son admirable existence :

Il a soixante-seize ans à l'heure qu'il est, et ne paraît pas en avoir plus de soixante. D'une santé vigoureuse, il promet, pour le bonheur de l'Eglise, de vivre encore bien des années. Gracieux au-delà de toute expression, sa douceur, j'oserais même dire sa gaieté, tempère l'impression que tout fidèle éprouve naturellement en voyant le successeur de saint Pierre, le représentant de Jésus-Christ sur la terre. Théologien profond, savant distingué, homme de goût, il fait fleurir la religion, les arts et les sciences. Le chrétien trouve en lui un père, et l'artiste un protecteur ; dans les positions les plus difficiles, il a fait admirer sa prudence et sa fermeté. Les vertus les plus opposées en apparence lui sont cependant si naturelles, qu'il passe des unes aux autres sans ostentation : il badinera avec un enfant et le quittera, s'il le faut, pour aller audevant d'Attila. Avant son exaltation, il était dans l'ordre des Camaldules, et il conserve une partie de leurs austérités. Celui dont le chef auguste est ceint de la triple couronne de Benoît XII, et dont l'autorité s'étend sur toutes les nations, couche à côté d'un lit magnifique sur une pauvre couchette où il n'y a qu'une paille ; sa vie est celle d'un gentilhomme peu fortuné.

« On raconte que, quand il fut nommé pape, son maître-d'hôtel étant venu lui demander de quelle manière il voulait que sa table fût servie, — crois-tu, lui dit-il, que mon estomac est changé ! »

« Une de ses parentes, qui était à la veille de marier sa fille, aurait bien désiré venir à Rome pour que Sa Sainteté célébrât le mariage ; — Elle a son curé, dit-il ; cela suffit. »

« La place de grand-bailli de l'ordre de Malte étant vacante, place qui rend cinq mille écus romains, on vint en députation chez lui pour le supplier de vouloir bien permettre qu'on la lui offrit pour son neveu. — J'accepte avec plaisir, répondit le pape, mais pour le cardinal Odescalchi. Ainsi, loin d'enrichir ses parens, il ne fait peut-être pas assez pour eux. Il est cependant renommé pour ses saintes prodigalités ; mais sa famille, c'est son peuple ; ses enfans, les pauvres ; et ses frères, les chrétiens. Le peu que l'Etat lui donne n'arrive jamais au fond de sa bourse ; il est distribué avant d'y entrer. »

Assurément, nul ne m'en voudra d'avoir copié un portrait si ressemblant et si bien frappé. Je n'ajoute pas une naïveté de M. Géramb qui dit à la suite : « Le pape ne connaît ni spectacles ni jeux. » C'est un vol fait à M. Boyer, soyez-en bien sûr ; et remonte avec moi à la naissance de Grégoire XVI.

Maur Capellari naquit le 18 septembre 1765, à Bellune, ville épiscopale du royaume d'Italie, capitale du Bellunèse, dans l'état vénitien. On compte dans sa famille une longue suite de magistrats honorables. Sa première éducation fut celle de presque tous les saints. Il avait une mère digne de voir son fils prendre place parmi les chefs suprêmes de l'Eglise, c'est-à-dire, douée d'une vertu angélique, et voisine, en bien des circonstances, du plus pur héroïsme. Les limites de cette notice m'imposent ici un silence que je déplore. Il ne fut pas moins avantagé du ciel par son excellent père, le plus spirituel et le plus vénérable des hommes. Le premier mot qu'il apprit à prononcer fut le nom adorable de Dieu. De très bonne heure, il avait déjà pris la douce habitude de prier, tellement qu'il s'y adonnait avec une sorte de ferveur passionnée. Ses goûts sur ce point, non plus qu'en matière d'études, n'ont jamais varié. C'est à lui aussi que s'applique excellemment une parole déjà citée dans cet ouvrage : il était pour ainsi dire né prêtre : *à puero episcopus*.

Entré chez les Bénédictins Camaldules, il devint en peu de temps l'un des sujets les plus distingués de leur institut. Dans une carrière si remplie et qui devait être si brillante, je ne puis m'arrêter aux succès qu'il y obtint.

Après ses cours de latinité, je veux dire après avoir employé à l'étude des langues anciennes et modernes (surtout des langues orientales), les éminentes dispositions que Dieu lui avait départies pour ce genre-là même d'appli-

vation, d'élève remarquable le jeune Cappellari devint un grand maître. Dans une corporation dont le plus humble membre éblouirait nos prodiges de Sorbonne, il était, de l'aveu de tous, sans concurrent et sans égal ; on le chargea de professer la théologie aux Profès. A cette époque il n'avait pas vingt-cinq ans ; il n'était pas encore entré dans le sacerdoce.

Ce fut alors que, sans inquiétude et sans effort, il fit le pas redoutable, quoiqu'il sût aussi bien que personne en apprécier l'importance ; mais sa vie antérieure avait été tout entière une préparation perpétuelle, et, en quelque manière, un solennel examen de lui-même. Fut-il jamais une vocation plus évidente ?

Jusqu'en 1799, il se tint à l'ombre du cloître, uniquement occupé de son cours théologique et des travaux importants qu'il se proposait de publier.

Cette année 1799 vit paraître le *Triomphe du Saint-Siège et de l'Eglise, ou les Novateurs battus par leurs propres armes*. C'était un in-4° de 435 pages, imprimé à Rome ; l'auteur y combat les doctrines des Jansénistes en général, et de Tamburini en particulier.

On trouve au début du livre un traité sur l'immutabilité du gouvernement de l'Eglise, avec le titre de *Discours préliminaire*. M. Menghi d'Arville, docteur en théologie et protonotaire apostolique, en donna vers 1832 une traduction remarquable, faite, dit-il, sous les yeux de l'auguste auteur. Ce traité est divisé en quatre-vingt-deux paragraphes, dont le contenu est sommairement indiqué en tête de chacun d'eux. Le savant religieux suit pas à pas ses dangereux adversaires ; il établit la souveraineté monarchique et absolue des pontifes romains sur les preuves les plus irrécusables, telle que la raison universelle formulée par la tradition et l'histoire ; il discute certains actes relatifs au concile de Constance et à Grégoire XII, etc., etc.

Dans la seconde partie, le P. Cappellari aborde la question si fort débattue de l'infailibilité pontificale. Certes, le Père Cappellari n'était pas plus gallican que janséniste ; et si on conçoit que les jansénistes ne cèdent point à l'évidence de ces preuves, ce qu'on ne concevra point, c'est qu'en maintenant une opinion contraire, les gallicans puissent se croire absolument et franchement catholiques ; car enfin Grégoire XVI n'a pas rétracté les écrits du P. Maur Cappellari.

Le *Triomphe du Saint-Siège*, etc. se termine par un avis d'un Janséniste aux protestants. Après l'avis, vient la réponse. Je voudrais bien savoir ce qu'en pense M. Receveur. En attendant, j'abandonne à la sag. cité publique cette réflexion d'un petit biographe : "Les victoires remportées sur Schérer et la retraite des François qui abandonnaient Rome et Naples, aidèrent au succès de ce livre ;" attendu que les François avaient nommé Tamburin chevalier de l'ordre de la Couronne de Fer et membre de l'Institut des Sciences, Tamburini, cela s'entend, l'un des plus violents fauteurs de la révolution d'Italie.

Pie VII, de sainte et glorieuse mémoire, ayant fondé en 1800 l'*Académie de la religion catholique*, le P. Cappellari fut un des premiers qu'il appela à en faire partie. On le vit dès 1801 inscrit au nombre des membres résidents, et chaque année lire un mémoire sur quelques matières importantes. A son entrée, il expliqua comment les erreurs apparentes qui ont accompagné quelquefois le consentement général sur l'existence de Dieu, n'ont tenu point la force de cet argument. D'honneur, M. de La Mennais n'y fut pour rien.

Dans son mémoire de 1802, il prouve que la loi naturelle prescrit de rendre à Dieu un culte intérieur et extérieur, ordinairement désigné sous le nom de religion. Il établissait en 1803 que la prophétie des soixante-dix semaines concerne le Messie.

En 1804, il démontrait que la religion chrétienne doit être et est essentiellement une dans ses dogmes comme dans sa morale ; en 1806, que pour nier la création, on objecte en vain certaines irrégularités plus ou moins évidentes dans l'économie du monde physique, comme étant inconciliables avec les attributs de Dieu.

Je dois revenir à 1807 ; j'épuise vite les sujets des mémoires.

Celui de 1809 exposait la faiblesse des objections que les incrédules tirent du malheur et des révolutions du peuple Juif contre les promesses de félicité faites à ce peuple.

A partir de 1807, le P. Cappellari exerça successivement les fonctions de censeur d'exercice de l'Académie, de lecteur émérite de théologie, de vice-procureur-général, et d'abbé des Camaldules.

Lors de l'enlèvement de Pie VII, les ordres religieux se dispersèrent ; et le P. Cappellari chercha un asile dans l'état vénitien, au monastère de Saint-Michel de Murano. Il y retrouva quelques uns de ses confrères, et avec eux bien des consolations. Une chaire lui fut confiée dans un collège voisin de cette ville et qui avait pour procureur le célèbre abbé Traversi, pour recteur le P. Zurlo, depuis cardinal.

C'est à l'abbé Traversi, dit M. Menghi d'Arville, que les Camaldules ont dû de rester tranquilles dans leur île ; mais en 1811, leur bibliothèque fut tout-à-fait ruinée, après avoir été absorbée en partie par les bibliothèques de Saint-Marc, de l'Académie et du Lycée. Le P. Cappellari déplora amèrement cette perte, en écrivant à M. l'abbé Baraldi qu'il honorait d'une affection toute particulière.

Au commencement de 1814, il se rendit à Padoue avec le collège. Là, il apprit la délivrance de Pie VII, et cet événement bien heureux lui inspira un nouvel écrit sur le *Concours extraordinaire de tant de prodiges, considérés comme motifs de foi*.

Il ne revint pas immédiatement à Rome ; mais après peu de temps, et suivant les désirs les plus ardents de son cœur, il y fut rappelé ; et il reprit avec joie la vie d'étude et d'oraison dans son ancien monastère.

Nommé d'abord abbé-procureur-général, il fut ensuite consultant de l'Inquisition, de la Propagande et des affaires ecclésiastiques : "c'était, dit un auteur, accorder une haute preuve d'estime à ces institutions (la Propagande et l'Inquisition) qu'on juge mal hors de Rome, parce qu'on ne les connaît pas bien et qu'on a donné le même nom à des associations politiques, etc.;"

Il fut ensuite chargé d'examiner les nouveaux sujets à promouvoir aux évêchés, puis nommé consultant de la correction des livres de l'Eglise orientale, et, par suite de l'élévation du P. Zurlo à la dignité de cardinal, vicaire-général des Camaldules. "Il ajoutait de plus en plus, dit M. Menghi d'Arville que je me plais à citer souvent, au trésor de ses mérites." Ce qu'un autre écrivain traduit ainsi : "Les travaux dont il fut chargé firent éclater de plus en plus son savoir, la justesse de son esprit, sa prudence et sa piété." Léon XII, qui l'avait réservé cardinal *in pectus* dès le 21 mars 1825, lui rendit un éclatant hommage dans le consistoire du 13 mars 1826, en le créant cardinal de l'ordre des prêtres de Saint-Calixte. Voici en quels termes le souverain Pontife motivait son choix : *Recommandable par l'innocence et la gravité de ses mœurs, par ses connaissances, principalement dans les matières ecclésiastiques, il s'est acquitté de tant de travaux journaliers pour le Saint-Siège, que nous avons cru devoir récompenser par le cardinalat, ses soins, son dévouement et son zèle.*

Maur Cappellari fut ensuite nommé préfet de la Propagande. On fait que cette charge éminente consistait dans l'inspection de toutes les missions faites parmi les peuplades infidèles.

Toujours à la hauteur de ses dignités, il sut se faire admirer et aimer partout ; partout prélever admirablement aux destinées presque divines qui lui étaient réservées. On a peine à croire que le zèle, l'intelligence et les forces physiques même d'un seul homme pussent tenir contre une si prodigieuse multitude de travaux. Mais la vertu est aussi une puissance sans pareille, et la grâce de Dieu abonde en ressources. Demandez au miraculeux Mezzozoffante, cette pentecôte vivante, où il a pris du temps, de l'esprit et de la mémoire pour parler toutes les langues du monde comme sa langue maternelle ! (1)

Lorsqu'en sonnait l'heure de son exaltation, Maur Cappellari dut éprouver une grande angoisse (2). Sous Léon XII, les Etats-Romains avaient essayé de vives commotions qui n'avaient point cessé durant la courte apparition de Pie VIII. La révolution, en voyant mourir celui-ci, voulait de proclamer qu'enfin le dernier des Papes était descendu dans la tombe. Les relations extérieures présentaient plus d'une difficulté, plus d'un achoppement certain. A toutes les rixes politiques des rois et des peuples se mêlait subsidiairement la question catholique interprétée en sens contraire, et qu'il serait urgent, nécessaire, quoique bien difficile et dangereux, d'expliquer catégoriquement. Nous sommes dans un temps où tout se discute ; et cette dépostique manie de discussion allait se développer visiblement de jour en jour. On discutait donc non-seulement parmi les infidèles ou païens, et les hérétiques, et les philosophes encyclopédistes, s'il y en a encore, mais dans les assemblées même de certaines nations catholiques ; on discutait, dis-je, sur le point de savoir s'il était convenable ou non qu'un pape fut à la fois roi spirituel et roi temporel.

De plus, les gouvernements, comme tous les êtres voisins de leur dissolution, tendaient à s'individualiser : et voici quelle était, en conséquence, la seule alternative probable : ou laisser ce pauvre petit état de Rome se dévorer par ses propres faiblesses, ou, s'il portait ombrage aux autres, l'effacer de la carte.

Si la charge était effrayante, la récompense aussi était grande ; et ce n'est pas un faible motif de courage et de confiance qu'une promesse telle que Dieu l'a faite à son représentant sur la terre.

Grégoire XVI resta calme, et rien n'a pu altérer encore sa majestueuse sérénité.

Comme souverain temporel, il s'occupa d'abord de l'organisation intérieure de ses états, appuyé par le concours des hommes les plus remarquables sur lesquels étaient tombés ses choix. Il divisa le gouvernement en délégation, hormis les environs de la ville, appelés *Camarea* de Rome. Les communes et les provinces furent harmonisées et constituées ; chaque localité pourvue des règlements nécessaires au bien-être et à la sécurité de ses habitants. Un grand travail eut lieu pour la révision des lois en général. De fâcheuses coutumes furent abolies. Il introduisit avec habileté des innovations désirables. Les plus hautes capacités intellectuelles que renfermât le clergé romain furent appelées aux affaires. S'il est au monde un homme qui puisse se croire au-dessus des avis et des conseils, certes, c'est lui ; mais sa prudence et sa modestie lui inspirèrent d'autres pensées. Toujours environné des sages qu'il recherche, il est rare qu'il agisse par son propre et unique mouvement, et une détermination n'est jamais prise que le sujet en question n'ait passé par des épreuves répétées.

Un des plus tendres objets de la sollicitude du Saint-Père, c'est l'enseignement public. Il y a dans Rome un grand nombre d'établissements où les

(1) Bayle appelait Pie de la Mirandole *monstrum sine vitio*.

(2) Le christianisme, dit M. de Chateaubriand, n'attend qu'un génie supérieur venu à son heure et dans sa place... — De puis que ces lignes sont écrites, ajoute-t-il, le cardinal Cappellari a été nommé Pape. C'est un homme d'une vaste science, d'une éminente vertu et qui comprend son siècle ; mais n'est-il par arrivé trop tard ? J'avais appelé ce choix de tous mes vœux dans le précédent conclave. *Etudes histor. Préface, p. 57.*

pères de famille peuvent envoyer leurs petits enfants, alors même qu'ils sont dans l'indigence. Ils y trouvent des maîtres choisis qui leur enseignent gratuitement les principes de la langue, et même les belles-lettres. Je l'ai dit, le nombre de ces écoles est presque infini.

O vous, pontife vénérable, image de Dieu sur la terre, Dieu vous-même, puisqu'en quittant la terre Jésus-Christ vous a revêtu de toutes les prérogatives de sa personne sacrée; ô vous, grand par la science comme par la vertu, honneur éternel de l'humanité et de l'Eglise, pardon si les immenses beautés d'une vie telle que la vôtre se sont en quelque sorte affaiblies et rétrécies sous mon faible pinceau; mais, à défaut de puissance de l'esprit, j'ai eu la sincérité du vouloir et du cœur; ces dons de l'amour et de la foi compenseront le reste à vos yeux; et, du milieu des élan d'enthousiasme que provoquent maintenant dans toute l'Italie votre voyage triomphal, vous daignerez sourire aux efforts du plus humble de vos enfans, et faire descendre sur sa tête l'une de vos plus abondantes bénédictions.

Grégoire! nom cher à l'Eglise par les vertus, par les sciences, par les actions qu'il rappelle; cinq Papes de ce nom vénéré sont inscrits au nombre des Saints. Le premier de tous a conquis par sa doctrine et sa piété, le surnom de grand; tous les bons esprits regardent Grégoire VII comme l'un des amis, des tuteurs, des sauveurs du genre humain, comme l'un des génies qui ont constitué l'Europe; Grégoire IX fut le restaurateur du droit canonique; Grégoire XII, qui fonda tant de collèges, édicta le décret de Gratien et réforma le calendrier; Grégoire XV, qui ne fit que traverser le pontificat, y laissa des traces de lumières, et choisit dans le collège des cardinaux un conseil pour la propagation de la foi chez les barbares. A son tour, Grégoire XVI, en adoptant un nom si illustre, a pris l'engagement d'évangéliser les idolâtres et les hérétiques, d'éclairer les fidèles, d'édifier le monde, et de contribuer par l'ascendant de son apostolat à sauver la société européenne, en ancrant le bonheur dans l'unité romaine, et en lui indiquant la charité comme le moyen facile d'arriver à ce port de salut.

(Biographie du clergé contemporain.)

PROPHÉTIES DE ST. MALACHIE, ARCHEVÊQUE D'ARMATH.

Quoique les prophéties de saint Malachie, archevêque d'Armath, concernant les Papes, soient connues de presque tout le monde, néanmoins il paraît dans les convenances de rattacher à une Notice historique sur Sa Sainteté Grégoire XVI celle qui lui échoit et qui est: *De balneis Etruriæ*, des bains de Toscane; et celles qui font allusion à douze de ses successeurs. Les voici:

Cruce de cruce, la croix de la croix.

Lumen in celo, la lumière dans le ciel.

Ignis ardens, le feu ardent.

Religio depopulata, la religion dépeuplée.

Fides intrepida, la foi intrepide.

Pastor angelicus, le pasteur angélique.

Pastor et naua, le pasteur et le nautonnier.

Flos florum, la fleur des fleurs.

De medietate lunæ, du milieu de la lune.

De labore solis, du travail du soleil.

Gloria olivæ, la gloire de l'olive.

In persecucione extremâ sacra romana Ecclesiæ, sedebit Petrus romanus, qui pascat oves in multis tribulationibus, quibus transactis, civitas septicolis diruetur, et Julex tremendus judicabit populum: dans la dernière persécution de la sainte Eglise romaine, il y a ira un Pierre à Rome qui remplira le siège apostolique; il paîtra les brebis confiées à sa conduite au milieu de beaucoup d'afflictions; ce temps fâcheux étant passé, la ville aux sept collines sera détruite, et le redoutable Juge jugera le monde.

(Tiré de l'ouvrage de M. Menghi.)

BULLETIN.

Voyage de Mgr. Provencher en Europe.—Résumé des nouvelles d'Europe.—
Bibliographie: Histoire du Canada par M. Bibaud.

Vendredi étant fête d'obligation, les *Mélanges* ne sortiront pas.

S. G. Mgr. Provencher, évêque de Juliopolis, doit partir prochainement pour l'Europe, accompagné probablement de M. Hudon V.-G. et d'un autre prêtre.

Des affaires importantes ont déterminé ce nouveau voyage. Sa Grandeur doit être de retour en Canada au printemps prochain, pour remonter à la Rivière Rouge, par les canots de l'hon. compagnie de la Baie d'Hudson.

Nous allons résumer en peu de mots les dernières nouvelles d'Europe, en observant toutefois, avant de commencer, que les rapports qui regardent l'Irlande et l'Espagne, sont souvent contradictoires. Nous nous attachons à ce qui nous paraît le plus probable. L'Angleterre paraît toujours fort occupée de l'agitation des *repealers* qui, de leur côté, semblent ne devoir pas se ralentir de sitôt. L'arrestation de M. O'Connell, bien loin de tirer le ministère d'inquiétude et d'embarras en terrifiant les partisans du rappel, n'aurait servi qu'à donner à ceux-ci une nouvelle énergie, et à faire voir à celui-la la fausse posi-

tion dans laquelle il s'est témérairement engagé. La recette en faveur du rappel et le nombre des *repealers* s'augmentent de jour en jour. Le résultat d'une élection qui vient d'avoir lieu à Londres, comme on l'a vu dans notre dernier numéro, donnerait à entendre qu'une grande majorité, même dans cette ville condamnerait la conduite du ministère envers l'Irlande. Nous serions même tenté de croire, d'après certains journaux, que les torys seraient sur le point de reculer dans le procès intenté contre M. O'Connell et que toute cette grande affaire n'aboutirait à rien. Sir Robert Peel fait faire, dit-on, une enquête en Irlande, par suite de laquelle il proposerait au prochain parlement des mesures de conciliation. S'il en était ainsi, de plus beaux jours pour l'Irlande ne tarderaient pas à luire, puisque ce serait un indice que l'époque des concessions serait venue et qu'on serait enfin résolu de rendre justice à une nation que sa foi et sa patience auront sauvée.

Quoiqu'il y ait encore à craindre que l'Espagne ne puisse jouir bientôt d'une tranquillité parfaite; cependant il y a tout lieu d'espérer que la guerre civile tire à sa fin. Tous les partis paraissent las de cet état de chose. Les membres mêmes du parti progressiste exalté sont décidés à se prononcer en faveur de la majorité de la reine, pour arrêter les intrigues de toutes les factions et de toutes les ambitions. Il est vrai que Barcelone n'est pas encore soumise. Saragosse et Léon se sont aussi déclarées en faveur des insurgés, mais Saragosse est en pourparlers avec le général Concha. La nouvelle que Salamanque s'était prononcée pour la junte centrale, est contredite. La tranquillité la plus parfaite règne à Madrid. Les chambres sont assemblées et la majorité de la reine, Isabelle II, y sera probablement déclarée. Nous espérons que cet événement sera le signal du ralliement et le triomphe de l'ordre et de la religion. Le gouvernement actuel paraît vouloir remettre sur le meilleur pied les relations de la cour d'Espagne avec celle de Rome. Le cardinal Primat est chargé de cette mesure.

En France, la guerre engagée depuis longtems entre le clergé et l'Université, au sujet de la liberté d'enseignement, semble prendre une tournure plus hostile et plus alarmante que par le passé. L'Université veut poursuivre son système d'absolutisme et de monopole, et les évêques réclament au moins une garantie pour les mœurs et la religion des élèves. Nous nous proposons de publier les lettres du cardinal de Bonald et des évêques de Châlons et de Langres à ce sujet, parce qu'elles expliquent nettement les droits et les devoirs de l'épiscopat sur cette matière. Ces lettres ont excité la bile de M. Villemain et des journaux ministériels. Ces derniers s'exhalent même en menaces de persécution. Nous espérons pourtant que le gouvernement sera assez sage pour ne pas écouter ces emportemens de l'orgueil et du ressentiment.

L'Autriche, la Porte et la Russie paraissent se préoccuper fortement de la dernière révolution de Grèce. Ces puissances croient y reconnaître l'influence de l'Angleterre. Il est bien à craindre que la Russie surtout ne cherche à y faire une contre-révolution. On dit que l'empereur Nicolas a déjà dirigé des troupes vers les frontières. Ce serait vraiment fâcheux pour la Grèce où la plus parfaite harmonie semble rétablie.

Les nouvelles que nous avons des autres royaumes sont si peu importantes et si peu certaines que nous regardons comme inutile d'en parler pour le moment. Les renseignemens que nous avons sur les Rebeccaïtes mêmes sont contradictoires. Nos journaux ne nous disent rien de l'Italie, sinon que la santé du Pape est des plus satisfaisantes.

Nous avons reçu le premier volume de la seconde édition de l'*Histoire du Canada* par M. Bibaud. Cette première partie revue, corrigée et augmentée contient l'histoire du Canada sous la domination française. Nous n'entreprenons pas de parler de son mérite, il est assez connu du public. Le titre seul de cet ouvrage suffirait pour le recommander, s'il ne l'était déjà avantageusement par le nom de son auteur. Nous sommes persuadé qu'il trouvera place dans la bibliothèque de tout Canadien, pour peu qu'il soit favorisé de la fortune et ami de son pays. Il peut être surtout d'un grand avantage dans les maisons d'éducation, et d'autant plus précieux que c'est le premier ouvrage élémentaire sur cette matière qui puisse être mis avantageusement entre les mains de la jeunesse. Nous espérons que les efforts constans de M. Bibaud pour procurer la connaissance des sciences et surtout de l'histoire de son pays, recevront un accueil assez favorable pour exciter une louable émulation et donner à ceux qui seraient tentés de l'imiter, l'espoir d'en être généreuse

ment récompensés. Car il ne manque point de Canadiens intelligens dont les talens pourraient être très-avantageux au pays, s'ils trouvaient l'encouragement mérité. Nous ne rechercherons pas les causes de cette indifférence pour le moment, crainte d'être obligé d'en jeter le blâme sur ce qu'après Dieu, nous chérissons par-dessus tout, en ce monde.

NOUVELLES RELIGIEUSES.

PERSE.

—On écrit de Perse, à la date du 8 septembre :

Les émissaires de la propagande protestante ne sont pas plus tolérans ici envers les missionnaires catholiques, dont ils redoutent avec raison la concurrence, que dans l'Inde, la Polynésie et le reste du monde. Ils sont bien les fils de cette prétendue réforme, née de la révolte et de la violence, et qui ne se maintient qu'à l'aide de la force temporelle des gouvernemens. Leur religion est fondée, disent-ils, sur le libre examen; et cependant la persuasion seule ne l'a jamais propagée. Luther et Calvin étaient dominés par l'orgueil et la concupiscence; l'intérêt leur a donné les premiers sectaires, et, comme pour prouver la vérité de leur nouveau culte, ils calomniaient et décriaient surtout l'Eglise qu'ils abandonnaient, la haine ignorante et vengive du catholicisme a été pour les masses la cause de leur défection. Tandis que les missionnaires catholiques procèdent dans leur ministère par la voie de la mansuétude et de la charité, les envoyés de la réforme, au contraire, s'ils se rencontrent sur le même terrain, font aussitôt un appel aux passions et à la discorde.

Il y a neuf années que les méthodistes américains sont venus s'établir dans l'Aderbidjan, province la plus occidentale de la Perse. Avec leur orgueil, ils ont acheté les cinq évêques préposés au troupeau nestorien de ce pays, pensant qu'un jour ils hériteraient sans conteste de leur diocèse. Quelques pensions viagères leur auraient donc valu la conquête de toute une ancienne satrapie. Mais celui qui veille à la conservation de son impérissable Eglise les a fort déconcertés, en permettant que de véritables ouvriers apostoliques vissent leur disputer la proie qu'ils convoitaient.

Depuis deux ans environ, deux jeunes prêtres lazarisites se sont fixés parmi les nestoriens et dans la ville d'Ouroumi, habitée par les méthodistes. Il n'est pas de querelles et de difficultés qu'on ne leur ait suscitées. Ces Messieurs méthodistes connaissent trop bien les convenances pour agir eux-mêmes ouvertement; mais leurs évêques pensionnés cabalent, intriguent, ameutent le peuple, à qui ils répètent de demander l'expulsion des prêtres français. Chaque mois, les deux lazarisites sont cités devant les tribunaux. On les interroge, on examine les accusations dirigées contre eux, et les mahométans, plus tolérans et plus justes que les protestans, répondent, par la voix de leurs juges, que les catholiques ne sont point des idolâtres, comme on le prétend, et que d'ailleurs, chacun ayant le droit de vivre et de rester en Perse, dès qu'il n'est pas en contravention avec les lois du pays, on ne peut les expulser.

Ces jours passés, MM. les méthodistes, voyant qu'ils ne gagneraient rien près du tribunal d'Ouroumi, donnèrent aux évêques le mot d'ordre, et ceux-ci, suivis d'une dizaine de *meliks* ou maires de village, se sont mis en route, jurant cette fois d'obtenir l'extermination des catholiques. Mais, par bonheur, les musulmans, blessés de voir qu'on suspectait la justice de leur juridiction, et craignant aussi qu'on ne les desservit près du gouvernement de Tauris, envoient à leur poursuite des *mouhassils*, ou espèce de gendarmes qui ne les atteignirent que le troisième jour. Ils sont revenus tout honteux, et, je vous l'avouerai, je n'ai pu m'empêcher de rire de leur mésaventure. Ce sentiment de joie était de la reconnaissance envers la divine Providence, qui jamais ne nous fait défaut, et non point la jouissance coupable de la confusion de ces pauvres gens qui, eux, ne savent pas ce qu'ils font.

Nos deux jeunes prêtres ne se rebutent jamais. Leur courage grandit avec les épreuves, et, en dignes enfans de saint Vincent de Paul, ils sont décidés à mourir bravement sur le champ de bataille. La vie de l'homme est un combat ici-bas, et surtout celle du missionnaire. C'est même ce qui en fait le charme, dès qu'on a compris le bonheur de partager les opprobres et les souffrances du divin Maître.

En attendant, les deux églises d'Ouroumi et d'Ardicher sont achevées, et le nombre des conversions augmente tous les jours. La vue de ces deux sanctuaires convenablement ornés attirera beaucoup de nestoriens dégoûtés de la nudité de leurs temples et peu édifiés de l'ameublement du salon de MM. les Américains, quelque confortable qu'il soit. Ils ne peuvent se faire à l'idée qu'une Bible falsifiée, tronquée, interpellée, comme toutes celles des protestans, consacre et sanctifie la chambre des réunions du dimanche. Aussi ces messieurs ont-ils un crève-cœur inexprimable de l'achèvement de nos églises. Que diront-ils quand l'encre y brûlera, que l'orgue y fera retentir ses touchantes harmonies et que l'autel resplendira du feu de mille bougies mêlées aux guirlandes de fleurs? Ah! que les réformateurs ont été malhabiles de retrancher la pompe du culte, qui seule est une mission très-efficace! Il est vrai qu'ils ne songaient pas alors à l'Orient.

Derrière nos montagnes, déjà toutes blanchies par les neiges, vivaient des tribus guerrières de Chaldéens nestoriens qui de tout temps avaient su défendre leur indépendance contre les Perses et les Médés d'abord, puis contre les Grecs, les Romains, les Arabes, les Persans et les Turcs. MM. les méthodistes, épris d'un tendre zèle pour leur conversion, avaient envoyé

pour les explorer leur médecin. Ce docteur, plus versé sans doute dans la médecine que dans l'érudition biblique et classique, revint de son voyage annonçant qu'il avait trouvé dans ce pays inconnu les restes de *dix tribus d'Israël*, ni plus, ni moins, et sur-le-champ on publia ses découvertes. Elles ont eu grand retentissement dans les Etats-Unis, parmi les associés de l'œuvre établie pour la propagation du protestantisme. En effet, il leur disait que les nestoriens, d'unes d'être appelés les *protestans de l'Orient*, parce qu'ils sont purs de l'idolâtrie du culte des images, sont les descendans du Peuple-Dieu, en ligne directe; qu'ils ont été préservés, dans le cercle inexpugnable de leurs montagnes, et des coups des mahométans et des erreurs des catholiques, bien plus dangereuses encore; que les temps sont accomplis pour leur glorification, et que, selon les prophètes apocalyptiques, ils vont, sous leur direction, commencer le règne millénaire de l'Eglise protestante, qui de là s'étendra sur toute la terre. Les nestoriens seront leurs apôtres, et déjà, pour les former, ils ont bâti près de la demeure du patriarche *Mur-Chimon* une vaste école. La crédulité des protestans américains et anglais leur avait fourni toutes les sommes nécessaires pour ces entreprises dispendieuses.

Mais, *risum teneatis amici*, MM. les Puseyistes, jaloux de voir rester aux méthodistes l'honneur de la conversion finale de l'humanité, ont sur-le-champ dépêché l'année dernière deux émissaires qui sont venus à Mossoul et dans le Kurdistan contrarier leurs projets. De ces querelles, de ces disputes, qui d'abord n'étaient que comiques, il en est résulté une tragédie terrible et toute sanglante. Les tribus curdes, rivales des tribus nestoriennes et toujours en guerre avec elles, effrayées de ces menées et de ces agitations anglo-américaines, ont craint l'envahissement temporel du pays; on a préché la guerre sacrée, et elles sont tombées sur ces Chaldéens, qui surpris sans défense ont succombé pour la première fois sous les coups de leur ennemi. Aujourd'hui l'indépendance et la liberté ont déserté cette terre qui n'avait pas cédé à *Nemrod-le-Violent*. Le dernier peuple de l'Asie occidentale que le musulmanisme n'avait pu soumettre, a été vaincu par lui, grâce au secours que lui a prêté le prosélytisme très chrétien de MM. les protestans. Après ce nouveau fait historique, n'ai-je pas raison de finir ma lettre, comme je la commençais, en disant que l'action du protestantisme porte partout sa tache originelle de sang et de violence?

ETATS-UNIS.

—Mgr. Purcell, évêque de Cincinnati, accompagné de quinze missionnaires allemands, s'est embarqué, il y a quelques jours, au port du Havre, sur le navire *Vesta*, pour se rendre à la Nouvelle-Orléans.

Quelques jours auparavant, le R. P. Timon, visiteur-général des missions d'Amérique, appartenant à la congrégation de St.-Lazare, et M. Chassé, vice-président du collège de Saint-Gabriel, à Vincennes (Indiana), sont partis du même port, sur le navire américain *Mary-Kingland*, pour la N.-Orléans, avec vingt missionnaires lazarisites et eudistes.

Les Mormons.—Un correspondant d'un journal de New-York *La Tribune* écrit de Nauvoo, que la troupe des mormons se grossit de plus en plus de dupes faites en Angleterre et qui à cette saison se rendent à ce qu'ils appellent la terre de liberté et des jouissances promises par le prophète *Joë Smith*. Voici comme il décrit ces hordes de nouvelle espèce.

« La ville de Nauvoo est devenue le réceptacle de plusieurs milliers de fanatiques qui par ignorance ou par innocence se sont laissés duper, tromper, voler et dévaliser par leurs chefs corrompus et corrupteurs à un point qui dépasse toute idée et qui révolterait tout chrétien, tout patriote ou tout philanthrope qui serait témoin des ruses grossières mises en œuvre pour égarer et piller cette troupe de stupides crédules. Il est à craindre que bientôt ce peuple ou plutôt cette populace qu'on concentre là ne se porte à des soulèvements dont les autres villes aient à souffrir, puisque déjà parmi eux on aperçoit tous les symptômes d'une fermentation active qui effectuera des explosions dont le résultat sera infailliblement funeste à la société. Il pourrait arriver aussi que ce peuple qu'on abrute dans ces quartiers pour en tirer meilleur parti, tournerait ses forces contre le prophète et consorts; car tôt ou tard il s'apercevra qu'on le dupe et qu'on le joue.

NOUVELLES POLITIQUES.

CANADA.

Nos lecteurs désireront sans doute connaître les raisons qui ont donné lieu à la résignation du ministère. La traduction suivante résumerait ainsi les explications des ministres :

« M. Baldwin dit que le gouverneur a fait des nominations sans consulter son conseil. Ainsi la présidence du conseil législatif fut offerte à M. Sherwood, qui l'apprit lui-même au conseil.

Le gouverneur a approuvé l'introduction du bill des sociétés secrètes, et maintenant il se propose de ne pas le sanctionner; le gouverneur a déclaré qu'il n'avait pas l'intention d'intervenir dans le progrès des affaires telles qu'il les trouvait, et cependant il déclarait que c'était mieux que le chef du gouvernement fit tout par lui-même.

La réponse du gouverneur à la lettre de M. Lafontaine, disait que le patronage de la couronne ne pouvait être donné au Conseil, et que ce serait dégrader le caractère de son office, et violer son devoir, que d'y consentir. Le gouverneur en souscrivant aux résolutions du Conseil Législatif du 3 septembre 1841, regarde comme impraticable le système de gouvernement qui confiait la responsabilité au peuple et à l'assemblée de ses représentans.

Il avait dit aux conseillers que le bill des *Sociétés Secrètes* était une mesure arbitraire et imprudente (*unwise*); que la permission d'introduire un bill ne pouvait empêcher le gouverneur de réserver le bill à la sanction royale. Qu'il y avait eu dans l'assemblée une forte opposition à ce bill, et que lorsqu'il fut présenté au Conseil Législatif, plusieurs membres de ce corps s'étaient retirés. Pour ces considérations le gouverneur croyait devoir le réserver au bon plaisir de Sa Majesté. Le gouverneur proteste contre les explications qui doivent être données au Parlement par les messieurs du ci-devant Conseil, comme ne renfermant pas les circonstances actuelles et importantes qui les ont portés à résigner.

Cette lettre du gouverneur est datée du 28 novembre. Tout ceci est extrait du correspondant du *Morning Courier*, qui ajoute qu'il n'y a aucune assurance de la formation prompte d'un nouveau ministère, et que le bruit courant serait que le gouverneur est décidé à gouverner *par lui-même* jusqu'à la fin de la session. On dit que le gouverneur a des *mandamus* pour MM. D. B. Viger, J. Neilson et Jones.

ESPAGNE.
(Dépêche télégraphique.)

Madrid, le 15 octobre.

Aujourd'hui, à deux heures, le président du conseil a lu, devant les cortès réunies, le décret déclarant la session ouverte.

M. de Onis a été nommé président du sénat.

MM. le duc de Frias et le comte d'Espelata, vice-présidents.

M. Carnerero est nommé ministre à Lisbonne, en remplacement de M. Aguilar.

L'ordre n'a pas été troublé un seul instant à Madrid.

— On mande de Barcelone :

« La population actuelle de notre ville se compose de 40,000 individus, dont 6 à 7,000 armés, sur lesquels on compte 2 à 3,000 hommes de corps francs. L'émigration est donc de 10,000 âmes. La marine française a reçu, nourri et transporté de 6,000 individus, Français, Espagnols ou étrangers. Les insurgés ne sont pas aussi à court de vivres qu'on aurait pu croire. Ils ont trouvé en très grande quantité des subsistances de diverse nature dans les vastes magasins d'approvisionnement et d'entrepôt que renferme toujours une grande place de commerce. En fait de munitions de guerre, ils ont à leur disposition la poudre, les balles et les boulets que contenait le dépôt d'artillerie des Atarazanas. Ils peuvent tenir encore pendant un mois.

— Le premier de ce mois, à une heure après midi, la citadelle de Barcelone, le fort Pio, celui de San Carlos et Montjouch, ont simultanément commencé le feu sur les points occupés par les insurgés.

Par l'effet des dispositions prescrites par M. le capitaine de corvette Gatiér, commandant le brick *Méléagre*, tous les Français qui ont voulu quitter cette ville; des Sardes et des Suisses qui avaient imploré la protection de notre pavillon, étaient, dès le 3 réunis à bord des bâtiments de notre station.

Une chaloupe appartenant à la direction du port de Barcelone, et qui se trouvait sous le feu des forts, avait arboré le pavillon français pour se faire respecter; M. Gatiér en ayant été informé, s'est empressé de protester contre ce fait; et il a reçu aussitôt l'assurance la plus positive qu'un pareil acte ne se renouvelera plus.

Le 10 de ce mois, d'après une invitation de la junte, M. de Lesseps, consul de France, et tous les Français qui étaient restés à Barcelone, ont quitté cette ville leur embarquement s'est opéré sur le point de la baie qui sert de limite à la ligne de blocus.

Six cent trente Français, avec leurs bagages, ont été répartis entre nos bâtiments ou mis à terre à Barcelonette. Cette opération a duré sept heures elle s'est faite avec le plus grand ordre et sans le moindre accident. M. de Lesseps s'est embarqué le dernier; il s'est rendu à bord du *Méléagre* avec sa famille et le consul-général de Sarlaigne.

Le 11 octobre, sept cent quatre-vingt Français se trouvaient sur les bâtiments de la station: ceux auxquels il restait des moyens d'existence s'étaient répandus dans les villages occupés par les troupes royales.

— On écrit de Madrid le 11 octobre :

Hier était le jour anniversaire de la naissance de la jeune reine. Il y a eu au palais un *baise-mains* solennel. Dans l'après-midi, la reine est allée poser la première pierre du nouveau palais pour le congrès des députés: comme j'ai assisté à cette cérémonie de fort près, je puis vous donner quelques détails qui intéresseront vos lecteurs.

Dans les premières années de la révolution, un ancien couvent, nommé *del Espíritu-Santo* (le Saint-Esprit), avait été approprié aux séances du congrès; mais bientôt il fut résolu de construire pour cet objet un édifice spécial. En conséquence, le couvent fut renversé, l'emplacement qu'il occupait déblayé, et, après deux ans de travaux préparatoires, la première pierre a été posée hier. On m'assure que tout cela s'est fait sans aucun empiètement sacrilège: le couvent ne servait plus, et les fondements du nouveau palais législatif ne reposent pas sur une terre criminellement ravie à l'Eglise. J'accepte cette affirmation comme un meilleur augure. — Le palais sera situé fort près de la promenade du Prado, en face d'une statue de l'immortel Cervantes, récemment inaugurée. Ce quartier de Madrid, déjà charmant, s'embellira de plus en plus: il est bon que les pensées d'organisation politique s'allient ainsi à la culture des arts et au soin patriotique d'ornier les cités.

Tout e la population s'était entassée sur le long trajet que devait parcourir le cortège royal. La jeune reine a traversé tout Madrid, par les plus beaux quartiers, dans une voiture découverte, d'où elle pouvait accueillir les hommages populaires. Le temps était magnifique. Un vrai soleil d'Espagne dardait du couchant de feux splendides: la fête était dans le ciel, bien plus sans doute que dans le cœur de la royale orpheline.

Pendant le cours de la cérémonie, la reine était assise sur un trône au milieu de l'estrade. Sa tête était couronnée du diadème; j'ai vu sa main se lever comme pour en alléger le poids. A treize ans, elle est déjà grande; ses traits, sa taille sont formés; elle a une physionomie grave mêlée à quelques gestes enfantins. On la voit pénétrée du soin de se composer une majesté. Cet ensemble, joint au malheur de son enfance et à l'incertitude de ses destinées, produit sur l'âme une impression touchante. Elle est pâle, mais sans maigreur. On ne voit sur sa figure aucun symptôme de faiblesse physique, et l'intelligence y paraît avec des signes d'une volonité naissante.

A la Granja, dans ce palais de funeste mémoire, la jeune reine a laissé des marques d'un esprit résolu. Dans le court séjour qu'elle y a fait au mois d'août dernier, elle a donné d'elle-même, pour la distribution intérieure du palais, des ordres que j'ai vu mettre en exécution. Elle prélude ainsi, sans gêne et par un instinct naturel, à ce commandement qui va dans quelques jours reposer tout entier sur ses mains à peine déshabituées des jouets de l'enfance.

A côté de la reine, sur un siège plus bas, était placé l'infante Luisa-Fernanda, dont toute l'Espagne aime tant à vanter la grâce et la vivacité. En effet, cette enfant se sent libre du poids de la couronne. Quoique plus jeune que sa sœur, elle est presque aussi grande qu'elle. Sa physionomie m'a paru être d'une amabilité extrême. Elle a une démarche plus aisée, sans manquer de dignité. On sent qu'elle n'a point étudié le pénible devoir d'être reine. Du reste, les deux enfants se ressemblent d'une manière frappante.

Autour du trône étaient rangés les gentilshommes d'honneur, les grands officiers; là se trouvait le vieux Castanos, célèbre vainqueur de Baylen. Les ans se sont appesantis sur lui et n'ont laissé qu'une trace décharnée de ce héros de la mode et de la gloire. Il se tient cependant à son poste avec fermeté, et son âme chevaleresque paraît encore à travers ses flétrissures et ses rides. L'Eglise était là, représentée par quelques chapelains d'honneur et surtout par l'évêque de Cordoue, patriarche élu des Indes, confesseur de la reine. Vous n'ignorez pas le rôle qu'a joué ce digne prélat dans les dernières séances du corps législatif et aux premiers jours de la révolution actuelle. Les yeux d'un catholique français devaient s'attacher avec intérêt sur ce défenseur des vérités de l'ordre éternel. Il est plein de vie: actif, simple, bienveillant.

Enfin, voici M. Lopez. Il est, ainsi que quelques uns de ses collègues, en habit noir, au milieu de ces éclatantes décorations. Il prononce un discours dont les paroles n'arrivent pas jusqu'à moi, mais qu'il accompagne de gestes chaleureux, vifs, quelquefois trop multipliés. Il semble parler avec l'enthousiasme des anciens jours et cependant c'est lui qui porte tout le poids des affaires de son pays. Sa figure n'a rien de remarquable si ce n'est un certain naturel et un air ouvert qui me rappelle la même expression chez un de nos célèbres orateurs; mais, du reste, entre M. Berryer et M. Lopez, c'est la seule analogie. En face du premier ministre, est le jeune secrétaire de la guerre, le général Serrano, au maintien franc, au sourire généreux. Il écoute son collègue avec une expression de satisfaction et d'amitié. C'est lui qui a mené les affaires d'Espagne, du précipice où les entraînait Espartero dans ce périlleux chemin où tous les efforts des gens de bien sont encore nécessaires pour les sauver. A Barcelone, il a été à lui seul le gouvernement tout entier: il ne s'agissait alors que d'une bonne épée. Il était simple au milieu de gens doubles, patriote au milieu de gens pervers: il acheva avec Barcelone la révolution désirée, et le lendemain, Barcelone le déclarait traître à la patrie. Serrano n'a point faibli. Il y a quelques jours encore, obéissant à un de ces mouvements spontanés qui dénotent la simplicité du cœur, il détachait sa propre écharpe de maréchal-de-camp pour l'envoyer au vaillant Prim, vainqueur des terroristes de Barcelone. Voyez dans ce groupe un autre militaire, jeune à la force d'Hercule, donnant ses ordres avec un ascendant impétueux. C'est Afazarrado, en qui Narvaez a eu confiance pour sauver Madrid de la torche et du poignard. Il l'a fait nommer chef politique (préfet) de la capitale. C'est avec lui qu'il veille nuit et jour.

Assez de portraits. La reine, qui a écouté avec une attention soit distraite la harangue de M. Lopez, termine la cérémonie. Elle descend au Prado, où tous les corps de la nombreuse garnison de Madrid désignent devant elle, en poussant le cri *viva*! Lorsqu'elle rentre au palais, la nuit a déjà enveloppé la cité.

Vous voulez que je vous dise maintenant quel a été en réalité l'enthousiasme de la ville. Je puis parler des scènes où je me suis trouvé: ignorant sur ce point-là les habitudes espagnoles, je ne prétends donner aucun démenti aux récits officiels. De fait, la population était immense sur le passage de la reine. Toute la foule, comme d'habitude, se découvrait; on poussait assez unanimement l'acclamation: *Viva la reine*! mais je n'ai vu aucun de ces transports d'amour auxquels on peut raisonnablement s'attendre dans les circonstances si intéressantes où se trouve la jeune royauté. Il est vrai que la cérémonie d'hier n'avait rien d'extraordinaire: ce n'était point encore la déclaration de la majorité, mais un simple acte, comme le peuple de la

Capitale en a pu voir mille. D'ailleurs, l'habitude d'honorer chaque jour la royauté, rend en quelque sorte impossible, dans ce moment-ci, l'espèce d'enivrement où un peuple se plonge lorsqu'on lui rend l'objet de son affection. Je crois que l'entrée d'un jeune roi à côté d'Isabelle II, après qu'un mariage aurait confondu en une seule les deux royautés qui se divisent la fidélité espagnole, serait le signal d'un vrai délire de joie populaire. Mais quand et comment un pareil spectacle pourra-t-il être donné ?

Dans tous les cas, le passage de la reine Isabelle II à travers les rues de Madrid n'est point l'occasion de ces grands scandales auxquels nous a accoutumés la royauté issue de la révolution de juillet. Ici la royauté, même d'Isabelle, est révérencée, parce qu'elle est antique; et depuis dans cette enfant, elle est l'innocence même. Je ne veux pas le procès de personne; mais je m'émeus à ces témoignages de respect que tout le monde, à Madrid, donne à la royauté enfant lorsqu'elle se présente au Prado. Elle s'y rend presque tous les soirs. Une escorte de cavalerie, tantôt verte, tantôt jaune, lui ouvre le chemin et l'accompagne. Elle est, avec sa sœur et ses dames d'honneur, dans une voiture découverte. La promenade de Prado, du moins celle qui est adoptée par le beau monde et par la reine d'Espagne, n'est pas longue, en sorte que l'escorte et les voitures royales passent et repassent à chaque instant devant les promeneurs; tout le monde se découvre, les voitures qui parcourent le même chemin s'arrêtent; chacun se sent fier et heureux de se promener ainsi de compagnie avec la jeune souveraine, et l'on n'est point avare de témoignages de révérence. C'est une scène qui m'a enchanté plus d'une fois.

Demain la jeune reine se présentera de nouveau en public. Savez-vous à quelle occasion? pour augmenter la solennité d'une course de taureaux, dont le produit est destiné à la construction d'une église paroissiale dans le bourg de Chambéry, à la porte de la capitale. Le but est assurément le plus louable que l'on puisse imaginer; mais pourquoi ce malheureux pays a-t-il des goûts si barbares? Une course de taureaux! vous ne savez qu'à moitié ce que c'est. Figurez-vous un spectacle dans lequel douze ou quinze chevaux sont tour à tour évantrés par une bête furieuse. Ils traînent leurs entrailles sur le sable. Un *picador*, monté sur ces malheureux animaux, les force de combattre, c'est à dire de se laisser tuer. Doux et fiers ces chevaux obéissent avec valeur. Dans les premiers moments, on leur bande l'œil qui est du côté de la lance pour les empêcher de s'effrayer aux mouvements du *picador* et aux assauts irrésistibles du taureau; mais lorsqu'un coup de corne le jette par terre en leur ouvrant le ventre, lorsqu'on les a relevés et que l'homme s'est remis en selle, alors la souffrance leur a ôté la vue et l'instinct, et on les ramène à la lutte sans bandeau: en quelques minutes, ils tombent percés de tous côtés. Et que vous dirai-je de l'homme exposé aussi aux hasards sanglants du cirque? Le jour où j'ai assisté à ce spectacle, un *picador* eut l'épaule démise; quelques jours avant, un *matador* avait eu la cuisse traversée d'un coup de corne et était près de mourir. Et combien meurent, en effet! Il faut avouer que la religion est bien descendante d'accorder une sorte d'indulgence à ces jeux barbares: elle l'accorde en effet, non sans gémir, non sans élever souvent la voix; mais la barbarie est encore la plus forte!

— On écrit à l'Univers :

Perpignan, 26 octobre.

Les batteries de la ville ayant lancé sur Gracia des projectiles qui ont tué plusieurs personnes, le capitaine-général a fait jeter, dans la journée d'hier, un millier de boulets et des grenades sur tous les points occupés par les insurgés. Le désordre est complet à Barcelone; la junte continue à faire ouvrir et piller les magasins des particuliers contenant des draps, du cuivre et des comestibles.

La tranquillité régnait à Valence le 22.

Le 23, la junte de Barcelone s'est emparée de 60,000 fr. appartenant à l'école de médecine, de cuivres pour une valeur de 150,000 fr.; elle a pris pour plus de 250,000 fr. de draps dans des magasins qui ont été enfoncés; des boutiques de comestibles ont été pillées.

Massanet, de la junte suprême, et un sieur Aymar, de la junte d'armement, se sont disputés. Le premier a reçu un coup de bouteille à la tête; sa vie est en danger. Le désordre augmente: on craint à Barcelone de grands désastres. On a entendu ce matin à Figuières le feu de Gironne.

Perpignan, 27 octobre.

Prim a commencé le feu contre Gironne avant-hier; il s'est emparé du faubourg de Pèdres. Le feu a continué hier. Martell est sorti hier du port de Figuières avec 250 hommes.

— Dans la séance du sénat espagnol du 20 octobre, M. Campuzano a, comme il l'avait annoncé, interpellé le ministère sur les événements de Barcelone et de Saragosse.

M. Lopez, président du conseil, a fait une réponse remarquable. Le ministre a très bien posé la question de la junte centrale. Il résulte des déclarations officielles que, sur les quarante-neuf provinces, neuf seulement ont demandé l'installation de la junte. Le vœu de la minorité ne pouvait pas être écouté.

M. Campuzano s'est déclaré satisfait de ses explications, et a retiré sa motion.

Il est maintenant décidé que la question de la majorité de la reine sera soumise aux cortès immédiatement après leur constitution définitive. La majorité une fois prononcée, il sera solennellement donné connaissance de la décision à S. M. C. Puis, on fixera le jour où la reine, prêterait serment

à la constitution. Le cabinet sera ensuite modifié. Il est surtout question de l'entrée de M. Olozaga comme président du conseil.

TAITI.

— La corvette de charge d'Allier, commandée par M. Lavaud, capitaine de vaisseau, vient de rentrer au port de Brest après une longue campagne à la Nouvelle Zélande et dans la mer du Sud. Dans son voyage de retour en France, l'Allier a touché Otaïti, d'où il rapporte, en date du 3 avril, les nouvelles les plus récentes qui soient connues en France.

Voici ce que nous lisons dans une lettre apportée par ce bâtiment :

« Le 19 mars dernier, la corvette l'Allier, venant de la station de la Nouvelle Zélande, mouilla sur la rade de Papeïti, à Otaïti.

« En descendant à terre, M. Lavaud apprit qu'à l'arrivée de la corvette anglaise le Talbot, le gouvernement protecteur établi par l'amiral Dupetit-Thouars avait été renversé, et que les choses restaient dans cet état peu honorable pour notre pavillon, malgré les représentations des membres du gouvernement provisoire et du capitaine Vergniaux, commandant la corvette la Boussole. La reine Pomaré, toujours sous l'influence dévote des missionnaires, avait bâti un échafaudage de mensonges, et l'avait présenté aux Anglais, pour se mettre à l'abri des reproches qu'ils lui adressaient de s'être livrée aux Français. Elle soutenait à outrance avoir été forcée de donner sa signature à contre-cœur; elle avait adressé des demandes de protection à l'Angleterre, en disant que les Français avaient agi contre le droit des gens, et enfin, les missionnaires anglais avaient obtenu d'elle des pièces constatant ces faits, pièces qu'ils avaient remises au capitaine Toup Nicholas, de la frégate de 50 canons la Vindicative, et que celui-ci avait expédiées pour Londres quelques jours avant l'arrivée du capitaine Lavaud. Il n'était pas difficile de voir que la reine Pomaré était la victime d'une intrigue odieuse à laquelle sir Thomas Thompson, capitaine de la corvette le Talbot, n'était peut-être pas resté étranger.

« Le capitaine Lavaud s'empressa de faire une visite à la reine, et après avoir pris une connaissance exacte du terrain sur lequel l'affaire se trouvait engagée, il résolut de faire désavouer par la reine tout ce qu'on l'avait forcée de signer, et d'obtenir le rétablissement du gouvernement établi par l'amiral Dupetit-Thouars.

« Dans sa visite au capitaine T. Nicholas, M. Lavaud lui fit entendre qu'il n'appartenait ni au commandant du Talbot, ni au commandant de la Vindicative, ni même à aucun officier français d'apporter le moindre changement dans les conventions établies entre la reine Pomaré et l'amiral Dupetit-Thouars; que tous devaient attendre, Anglais et Français, des ordres de leurs gouvernements, et respecter, surtout les Anglais, ce qu'avait fait un officier-général appartenant à une nation amie, à une puissance comme la France. M. Lavaud lui fit observer en outre que lui-même aurait eu bien mauvaise grâce si, à son arrivée à la Nouvelle-Zélande, il était allé intriguer auprès des chefs du pays pour renverser et M. Hobson et son administration que la chose eût été en effet bien peu digne d'un officier français, si, profitant de sa force d'un moment, il avait voulu arrêter des affaires de la compétence des deux gouvernements.

« M. le commandant de la Vindicative fut parfaitement de l'avis de M. Lavaud. Dès lors le commandant Lavaud adressa à la reine de vifs reproches, dans une audience qu'il eut immédiatement après avoir quitté le commandant Nicholas, et il obtint la promesse formelle que le gouvernement, tel que l'avait créé l'amiral Dupetit-Thouars, serait organisé et respecté jusqu'à l'arrivée de nouveaux ordres du gouvernement du roi.

« Mais, connaissant le caractère dissimulé des Indiens, leur lenteur et surtout leur pusillanimité, M. Lavaud fut obligé de veiller activement à l'accomplissement de cette promesse.

« Le troisième jour, ne voyant rien de changé, et attribuant ce retard apporté à l'exécution de la parole de la reine à l'influence du missionnaire Pritchard, qui, depuis son dernier voyage à Londres, joint à cette qualité celle de consul anglais, M. Lavaud se rendit à bord de la Vindicative, où il témoigna au capitaine Nicholas ses soupçons sur les menées de M. Pritchard. Le capitaine Nicholas, dont la conduite a été dans toute cette affaire d'une irréprochable loyauté, répondit que, si M. Lavaud le désirait, il ferait venir M. Pritchard à bord de la Vindicative pour fournir des explications sur sa conduite, proposition que le capitaine Lavaud accepta.

« M. Pritchard se rendit immédiatement à l'invitation du commandant anglais. Après des pourparlers pendant lesquels M. Pritchard fut convaincu de déloyauté, M. Lavaud adressa à la reine une note où il indiquait ce qu'il fallait qu'elle fit pour rétablir le gouvernement créé par l'amiral Dupetit-Thouars; et afin de prouver à M. Pritchard qu'il agissait avec la franchise d'un homme d'honneur, d'un officier digne de la confiance de son gouvernement, il le chargea de faire traduire lui-même cette note par l'interprète du gouvernement.

« M. Pritchard, fortement contrarié de cette entrevue, imagina, une fois arrivé à terre, de dire que si M. Lavaud avait, pendant l'entretien, demandé le rétablissement du protectorat de la France, d'un autre côté il n'en avait pas moins blâmé très vivement la conduite de l'amiral Dupetit-Thouars. Ce bruit, répandu dans des intentions perfides, arriva bientôt aux oreilles de M. Lavaud. Après s'être convaincu que le missionnaire était bien en effet coupable de ce nouveau mensonge, le commandant se rendit, accompagné de plusieurs officiers de son bord, chez M. Pritchard; où il trouva une réunion assez nombreuse de personnes qui s'entretenaient des événements du

jour. Après les cérémonies d'usage, M. Lavaud dit à M. Pritchard, assez haut pour être entendu :

« Savez-vous, monsieur, ce qui m'amène ici ? C'est pour rectifier chez vous de fausses idées à mon égard, et vous engager surtout à ne plus me prêter désormais un langage tout différent de celui que j'ai tenu et que j'ai dû tenir en effet. Dites bien, je vous prie, à tout Taïti que jamais le capitaine Lavaud n'a blâmé ni ne blâmera les actes de M. l'amiral Dupetit-Thouars, et cela pour deux raisons : la première, que l'amiral étant son chef, il ne se permettra jamais un blâme que la subordination et la discipline lui interdisent formellement ; et ensuite, parce que dans l'affaire qui nous occupe, le capitaine Lavaud pense que ce que l'amiral a fait était en effet ce qu'il y avait de mieux à faire, et que si la chose était encore à faire, il faudrait agir tout juste comme il a agi. »

Bien persuadé qu'il avait été entendu et compris de M. Pritchard et de tous ceux qui étaient chez lui, M. Lavaud les salua et sortit de la maison. M. Pritchard le reconduisit jusqu'à la porte en l'engageant beaucoup à venir chez lui et en lui faisant toutes les politesses imaginables. Quelques heures après toute la ville savait ce qui s'était passé, et que M. Pritchard avait prêté au capitaine français des discours qu'il n'avait jamais tenus.

Le lendemain, grâce à l'énergie du capitaine Lavaud et à la conduite loyale et franche du commandant Nicholas, de la Vindicative, des ordres furent donnés par la reine conformément au contenu de la note qui lui avait été remise, et le gouvernement provisoire reprit toute son action à la satisfaction de la grande majorité des habitants.

Depuis ce jour, la reine Pomaré sembla soulagée d'une grande responsabilité. Elle reçut plusieurs fois le commandant Lavaud avec beaucoup d'amitié, et même elle pria de vouloir bien lui donner par écrit les conseils qu'elle en avait reçus dans leurs entretiens. M. Lavaud s'empressa de satisfaire à son désir. C'est une bonne femme sous beaucoup de rapports mais elle est sous la fatale influence des missionnaires à un point étonnant, surtout sous celle de M. Pritchard, notre plus grand ennemi, l'auteur de toutes les intrigues qui ont eu pour but de discréditer le gouvernement français et l'homme qui a le plus abusé de sa qualité de missionnaire et de l'ascendant qu'elle lui donnait sur le peuple pour le pressurer, l'intimider, le rendre hypocrite et malheureux, en dépit de toutes les circonstances qui devaient en faire le plus beau peuple de l'Océanie, et le plus facile à instruire comme à diriger.

Le commandant Lavaud a quitté O-Taïti le 3 avril. A cette époque, la tranquillité régnait dans ces îles, et le gouvernement provisoire y jouissait de plus grande autorité.

LA JUSTICE DIVINE.

CHAPITRE II.

C'était bien en effet une circulaire que rédigeait Paul, puisqu'il la copia six fois au moins avec des adresses différentes ; elle était ainsi conçue :

— Mon cher ami, nous nous sommes promis de célébrer dignement le beau jour qui nous fait hommes et libres ; d'une commune voix j'ai été nommé l'Amphytrion de la fête. Or, je te convie demain soir, vers huit heures, à venir l'asséoir, avec tous nos bons amis, autour d'une table où les bouteilles disputeront la place aux verres. Il y aura illumination à la flamme du punch !

Tout à toi,

PAUL.

Quand ce travail fut terminée, Paul se disposa à sortir, voulant mettre lui-même ses lettres à la poste, et en même temps faire quelques emplettes urgentes. Il allait se poser devant la glace pour s'ajuster lorsqu'il s'en éloigna brusquement avec un geste que l'on pourrait traduire ainsi : « C'est inutile ! tant que j'aurai cet habit de collége sur les épaules, je ne puis prétendre à rien. » Il sortit.

Après avoir déposé ses lettres, il passa tour à tour au cabinet de lecture, au manège, chez le parfumeur, le chapelier, le bottier, et enfin chez son tailleur, où il commanda des habits d'une élégance et d'un éclat merveilleux : on devait travailler toute la nuit, afin qu'il pût au plus tôt se présenter dans le monde, et y jouir de tous les honneurs toujours et si légitimement accordés à une mise qui révèle la richesse.

Ainsi se passa la première journée de Paul après sa sortie du collége. Seulement nous devons ajouter que le soir, comme il se disposait à se coucher, machinalement il s'agenouilla au pied de son lit, y demeura retenu, l'espace d'une minute, par un long bâillement, et se releva tout aussitôt en disant : « Quelle bêtise ! je me croyais encore au docteur ! » Il se coucha, lut quelques vers, puis quelques pages d'un livre que prohibait la police, éteignit sa lumière et tenta de s'endormir. Il y réussit à grand-peine ; son esprit inquiet le tenait éveillé : et il entendait au dessus de lui le bruit des pas de son père... il était tard ! Son père ne dormait donc pas ! et Paul se rappelait avec un certain trouble les sérieuses et émouvantes paroles, si mal accueillies, si froidement repoussées !... Enfin il réussit péniblement à s'endormir sa conscience, et s'endormit avec elle.

Le lendemain il se leva tard et passa le jour à donner à sa chambre un aspect artistique, et à disposer les apprêts de la soirée. Albert, son intime ami, se présenta le premier, quelques instants avant l'heure indiquée. A peu près du même âge que Paul, il avait déjà laplomb et la tournure d'un homme de trente ans, spirituel, audacieux, entreprenant, son esprit agitant toujours quelque grande visée qu'il eût peut-être mené à bien s'il eût toujours choisi po

auxiliaires l'étude et le travail ; mais son imagination pleine du merveilleux romanesque le jetait dans ces chemins de traverse d'où l'on ne sort pas sans périls. L'extérieur d'Albert répondait parfaitement à son caractère : de haute taille, la figure ombragée d'une barbe déjà épaisse, d'une tournure élégamment martiale, presque militaire, il se faisait encore remarquer par une mise aussi originale que soignée. Tel quel, il exerçait une grande influence sur Paul, qu'il aimait du reste cordialement. Les contrastes, dit-on, rapprochent les hommes. Paul avait, en effet, un caractère tout opposé à celui de son ami ; beaucoup plus enclin à la rêverie qu'à l'action, il trouvait dans la mâle révolution d'Albert un stimulant à sa mollesse, comme aussi lui étant supérieur par l'élevation de la pensée et l'instinctive noblesse du cœur, il influençait indirectement cette nature trop énergique. La même différence régnait entre eux au dehors : délicat de santé, élané dans sa taille, d'une peau blanche et suave, Paul semblait réclamer l'appui d'un bras vigoureux, et cependant encore il soutenait, par l'opiniâtreté de son esprit, la vivacité de son ami, plus fougueuse souvent que persévérante.

— Bonjour, très cher, dit Albert en entrant, je suis exact, comme tu vois : c'est d'autant mieux que c'est plus rare, n'est-ce pas ?

— J'étais bien aise de te voir avant les autres, afin que tu puisses inspecter mes préparatifs ; regarde : est-ce bien ?

Albert s'approche d'une table chargée de pâtisseries, de bouteilles et de cigares, le tout d'une grande variété.

— Très bien !... très bien ! dit Albert, c'est irréprochable. Allons, tu te formes, nous ferons quelque chose de toi. Mais qu'as-tu donc ? tu as l'air soucieux.

— Moi ! répondit Paul, pas le moins du monde ; je n'ai rien.

— Je te dis que tu as l'air sérieux :

— Eh ! bien, soit ! Entre nous, je ne suis pas sans quelque ennui du côté de mon père.

— Encore des enfantillages !

— Non, mais je prévois que nous ne nous entendrons pas longtemps.

— Qu'importe ! on l'écoute respectueusement et on agit à sa guise.

— Tu dis cela, toi, parce tu es libre, et que tu n'as à faire qu'à un bonhomme de tuteur qui marche sous ta tutelle.

— Veux-tu réfléchir un moment ? Est-ce que la raison ne dit pas qu'il y a incompatibilité d'humeur entre le jeune homme et le vieillard ? Et n'est-ce pas folie que de vouloir accorder les deux contraires ? Laisse donc parler ton père et suis tes goûts. Seulement, emploie quelque adresse pour ne pas le fâcher. Tu vois que je sais vivre !

— C'est égal, cela ne laisse pas que d'être embarrassant.

— Tu t'embarrasses de tout. Au reste, très cher, à demain les affaires sérieuses, j'entends nos amis dans l'escalier.

En effet deux jeunes gens entrèrent, et furent presque immédiatement suivis de deux autres ; on se serra les mains en camarades, on se complimenta bruyamment, on se groupa autour de la table, et bientôt, à la façon des dieux homériques, on s'enveloppa dans les nuages épais exhalés des cigares.

— Messieurs, dit Paul en faisant sauter le bouchon d'une bouteille de vin de Champagne, ce moment est solennel et réclame votre attention. Nous allons entrer dans le monde : nous allons y demander la place qui nous est due. Cette place, quelle sera-t-elle ? *In vino veritas* ! Donc, cherchons au fond de ce verre notre vocation encore incertaine ; proclamons ici hautement nos destinées futures, et jurons de nous soutenir tous pour y arriver glorieusement !

Un bravo général accueillit cette proposition, et tous les verres furent vidés en son honneur.

— Messieurs, reprit Albert en disposant une seconde bouteille, j'ai toujours reconnu la brillante imagination de notre ami Paul, et j'ai énergiquement soutenu sa motion. Seulement, une pareille idée veut être approfondie. Savez-vous qu'elle se rattache à un grand système qui va bientôt luire sur le monde et le régénérer ? Désormais c'est au sein du plaisir et de la joie que nous devons réaliser nos grandes destinées : plus de travail aride, plus de souffrances amères, le bonheur et l'harmonie partout ! Donc nous préluons à ces hautes doctrines en faisant servir ces heures joyeuses à de profondes méditations sur notre avenir. Buvez, messieurs, du bonheur de l'humanité et à notre bonheur particulier !

— Certes, un tel monde aura besoin de poètes ! s'écria Camille, petit jeune homme au cheveux blonds, aux joues creuses, à l'œil vif et passionné ; pour moi, je le veux célébrer en une épopée immense qui ne déplaira pas, j'imagine, aux amis de Dante et de Milton. Avant huit jours je vous en lirai quelques centaines de vers ; car à mesure que ce divin breuvage coule en mes veines, une idée... sublime... gigantesque, jaillit au fond de mon âme, se développe en gerbes magnifiques, et... se colore en feux éblouissants !... Je bois à la grande poésie, reine de l'avenir !

— Que les poètes chantent ! reprit André Ferrand d'une voix rude, en levant ses fortes épaules et en secourant son épaisse chevelure, ils sont dans leur droit, étant libres comme nous. D'ailleurs, je me souviens que Tyrtée sauva sa patrie par des chansons ! et que naguère la *Marseillaise* terrifia l'Europe. Mais, ventrebleu ! j'estime qu'il y a mieux à faire aujourd'hui que de chanter ou de se rapatrier l'esprit de rêves creux sur un avenir que nous ne verrons peut-être jamais. Une sainte cause nous appelle tous : la cause du peuple, la cause de la liberté ! Est-ce donc pour rien que nous aurons pâli dix ans sur l'histoire des Brutus, des Caton et des Gracques ? Nos

maîtres, sans le vouloir, nous ont appris à briser nos fers! Allons, citoyens, buvons tous au triomphe de la démocratie!

—Oui, tous! tous! vive la liberté! s'écria toute la troupe enflammée par le vin: et avec un accompagnement de couteaux, de verres et de gestes vainqueurs, on entonna le couplet de circonstance:

Allons enfans de la patrie!

De ce moment, toutes les voix se confondirent dans un bruit assourdissant: l'un continuait, à tue-tête, les huit ou dix couplets de la *Marseillaise*; l'autre (le poète) déclamaient une tirade à son voisin, qui lui riait au nez; Albert pérorait avec la gravité d'un orateur religieusement écouté; Paul, armé d'une grande cuiller à punch, agitait la liqueur livide et frappait, comme un tam-tam, le vaso qui la contenait. Cependant, au spectacle des flammes-violacées et rougeâtres qui tournoyaient et montaient au dessus du hol, les yeux se fixèrent, on fit silence, comme absorbés dans une muette admiration. Mais, ainsi concentré, l'enthousiasme s'accrut et déborda bientôt d'une étrange manière: toutes les mains s'entrelacèrent, et une ronde grotesque s'engagea autour de la table, qui tremblait, avec le plancher, sous les pieds de la bande-avinée et indomptable. Plus d'un héros trébucha dans cette tempête, et dut rouler sur le parquet en entraînant les meubles après lui; mais, plus ou moins lestement, on se releva, et bientôt, cramponné à la table de marbre, chacun, avec de grands cris, attaqua le punch brûlant: Vive notre royal hôte Paul Imbert!—Vive la république!—Vivent les femmes!—Vive la joie!

Au milieu de ce tumulte la porte s'ouvrit, et M. Imbert parut sur le seuil: on ne le reconnut pas tout d'abord, et les cris redoublèrent à la vue d'un étranger. Paul, seul, laissa tomber le verre qu'il tenait à la main et demeura pétrifié.

M. Imbert s'avança de quelques pas dans l'appartement, et d'une voix sévère dit à son fils:

—Dans le honteux état où vous êtes, je ne devrais pas vous adresser la parole, mais vous faire tous chasser de la maison. Toutefois, je veux me rappeler que ces messieurs sont venus ici sur votre invitation: c'est à vous de les congédier; faites-le promptement, ou je vous montrerai qui est le maître ici.

Paul voulut begayer quelques excuses, mais sa langue épaisse ne laissa entendre que des sons inintelligibles. M. Imbert lui répondit par un geste de méprisante pitié, et lui tournant le dos, se retira.

Cependant, si cette apparition avait à peu près dissipé, chez Paul, les fumées de l'ivresse, elle avait aussi fait naître dans son cœur une honte inexprimable; non pas, bien entendu, la honte des tristes folies auxquelles il venait de s'abandonner, mais la honte furieuse de l'orgueil humilié. Etre traité de la sorte, comme un enfant, devant tous ses amis, il ne pouvait le pardonner à son père; aussi, bien loin d'obéir à ses menaces, il voulait montrer à tous que lui aussi avait une volonté tenace, jusqu'à braver, s'il le fallait, les obstacles les plus sacrés. Il se leva donc, et tout chancelant sous la colère et sous le vin, il courut vers la porte, en arracha la clef qui tenait au dehors, ferma à double tour en dedans, et posant cette clef sur la table, il dit d'une voix qu'il s'efforçait vainement de rendre insouciant et gaie:

—Buvez, chantez, mes amis, personne ne vous troublera maintenant, je vous le jure!

Chacun, heureusement, avait recouvré assez de jugement pour comprendre tout le danger d'une pareille provocation: on se regardait donc en silence avec un certain embarras, lorsque Albert se levant dit à Paul:

—Mon cher, soyons prudents: il n'a pas du tout l'air plaisant, ton père! pas le moins du monde! Je ne suis pas honteux, comme vous savez, eh bien! j'ai senti se glacer sur mes lèvres un petit compliment gentil que je voulais lui faire pour l'adoucir et le dérider. Crois-moi, ne jouons pas avec le feu! Couche-toi tranquillement, mon brave, le somnifère apaise les humeurs et rafraîchit le sang: quant à nous, nous allons déguerpir sans retard, et, bras dessus bras dessous; on évitant les ruisseaux et les patrouilles, tâcher de regagner nos domiciles respectifs. Ouf! mes pauvres jambes se trouvent mal. Bonne nuit!

Paul n'insista pas; il lui sembla que son honneur était sauvé par l'énergique démonstration qu'il venait de faire, et, au résumé, il voyait déjà assez de difficultés entre son père et lui sans y ajouter le tort d'un coupable défi. On se sépara donc, en se promettant bien de se revoir ailleurs avec plus de liberté.

Cependant, en quittant la chambre de son fils, M. Imbert s'était retiré dans son appartement, qu'il parcourait en tous sens, tantôt avec une morne lenteur, tantôt avec une sombre précipitation. Que ferait-il de son fils? Telle était la question qui le plongeait dans un abîme de douleur sans perplexités. Quoi donc! puisque ce malheureux demeurerait sourd à tout conseil; puisque toute tendresse devenait pour lui un sujet d'ingratitude; puisque l'unique service qu'on pût désormais lui rendre, c'était de lui épargner quelque criminelle atteinte à la dignité paternelle, y avait-il autre chose à faire que de fermer les yeux sur son indigne conduite, le retrancher impitoyablement, coûte que coûte, de son cœur, et de l'abandonner, de le livrer à la folie de ses désordres? Là, il trouverait sa punition, cruelle peut-être, mais bien méritée. Oui, mais cette punition, ce sera le déshonneur et la honte! Et cette honte et ce déshonneur du fils, ne jailliront-ils pas sur le père lui-même? Son nom, le nom de la famille, le nom d'un magistrat vénéré, ne sera-t-il pas flétri, avili?... "Le sera-t-il vraiment? s'écria M. Imbert tout frissonnant de colère à cette pensée? n'y aura-t-il pas moyen d'ar-

rêter ce misérable? de prévenir ses déportemens? Sera-t-il le maître de traîner son nom dans la boue? assisterai-je tranquille et désarmé à ce déshonneur public?... Que faire! que faire, ô Dieu!... Il n'y a pas de loi pour prévenir le mal; il faut qu'il soit consommé pour être atteint! et alors, plus de remède: la punition double le mal et centuple la honte! Et c'est moi, c'est moi qui suis réduit à porter ces ignominies, et c'est mon fils qui les souleve sur ma tête! Mais que lui a-t-on donc fait à cet enfant? que lui a-t-on donc appris? quel germe empoisonné a-t-on déposé dans son âme? C'est mon sang, après tout; comment s'est-il corrompu? O malheur! ô irréparable malheur!" Et le malheureux père, déchiré par ces poignantes angoisses, passa toute la nuit dans une mortelle insomnie. Le lendemain il se trouva que cette triste nuit avait eu, pour ainsi dire, le poids de dix années sur la tête de M. Imbert, tant son visage s'était flétri, tant la douleur avait laissé de traces profondes sur son corps abattu, et l'avait subitement rapproché de la vieillesse.

La suite au prochain numéro.

A VEDRE.

Au Bureau des *Mélanges*, et chez MM. les libraires de la ville, le CALENDRIER ECCLÉSIASTIQUE ET CIVIL pour l'année Bissextile 1844.

NOUVEL ÉTABLISSEMENT DE RELIEUR.

LES SOUSSIGNÉS informent très-respectueusement leurs amis et le public en général qu'ils viennent d'ouvrir UNE BOUTIQUE DE RELIEUR, dans la rue Ste. Thérèse, vis-à-vis les imprimeries de MM. J. STANKE et Cie. et de LOUIS PERRAULT. Les ouvrages de toutes espèces appartenant à leur branche seront exécutés avec célérité et dans les derniers goûts aux prix les plus réduits.

CHAPELEAU ET LANOTHE.

Montréal, 10 novembre 1843.

EN VENTE À CEBUREAU,
PETIT MANUEL

DE
L'ARCHICONGRÉGATION
Du Très-Saint et Immaculé
CŒUR DE MARIE,

Etablie dans l'église cathédrale de Montréal, le 7 février 1841.

QUATRIÈME ÉDITION EN CANADA,

AVEC L'APPROBATION DE MGR. DE MONTREAL.

PETIT ABREGE DE GEOGRAPHIE, D'HISTOIRE DU CANADA, suivi de quelques NOTIONS GRAMMATICALES pour faciliter aux enfans l'étude de la langue anglaise à l'usage des écoles du diocèse. 1ère. édition. Prix: 15 sols.

RÈGLEMENT DE LA CONGRÉGATION DES FILLES.

ETABLIE DANS PLUSIEURS PAROISSES DE CE DIOCÈSE.

RECUEIL DE LITANIES

A L'USAGE DES SŒURS DE CHARITÉ

UNE FEUILLE contenant l'énoncé des obligations, des indulgences et des privilèges attachés à la CONFRÉRIE DU SCAPULAIRE, suivie du Billet d'Admission.

DES CARTES DE TEMPERANCE TOTALE ET PARTIELLE.

ON trouve aussi constamment à ce Bureau, la collection des MÉLANGES RELIGIEUX reliés en 6 volumes.

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

LES MÉLANGES se publient deux fois la semaine, le Mardi et le Vendredi. Le prix de l'abonnement, payable d'avance, est de QUATRE PIASTRES pour l'année, et CINQ PIASTRES par la poste. On ne reçoit point d'abonnement pour moins de six mois. Les abonnés qui veulent cesser de souscrire au Journal, doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement. On s'abonne au Bureau du Journal, rue St. Denis, à Montréal, et chez MM. FANNE et LEPROHON, libraires de cette ville.

Prix des annonces.—Six lignes et au dessous, 1re. insertion,	2s.	6d.
Chaque insertion subséquente,		7d.
Dix lignes et au-dessous, 1re. insertion,	3s.	4d.
Chaque insertion subséquente,		10d.
Au-dessus de dix lignes, 1re. insertion par ligne,		4d.
Chaque insertion subséquente,		1d.

PROPRIÉTÉ DE JANVIER VINET, PRR.
PUBLIÉ PAR J. B. DUPUY, PRR.
IMPRIMÉ PAR J. A. PLINGUET.